

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00444

ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE DEMOLITION ET DECONSTRUCTION POUR LE PROLONGEMENT DE LA 3EME LIGNE DE TRAMWAY - AUTORISATIONS DE LANCER LA PROCEDURE ET DE SIGNER LES ACCORDS CADRES A VENIR

Le Bureau communautaire a été convoqué le 10 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 45

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 46

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Gérard MANET donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc CHAVANNE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Yves LECOQC

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 novembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20161020-D2016004441-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161129

DELIBERATION DU BUREAU DU 17 NOVEMBRE 2016

ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE DEMOLITION ET DECONSTRUCTION POUR LE PROLONGEMENT DE LA 3^{ème} LIGNE DE TRAMWAY - AUTORISATIONS DE LANCER LA PROCEDURE ET DE SIGNER LES ACCORDS CADRES A VENIR

Le Bureau de Saint Etienne Métropole, réuni le 13 octobre 2016, a validé l'avant-projet, le programme et le coût prévisionnel définitif des travaux des opérations de prolongement de la 3^{ème} ligne de tramway et de réaménagement de la rue Colonel Marey en boulevard urbain.

Dans le cadre de ces opérations, il est proposé de lancer une consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert en vue de l'attribution d'un accord-cadre mono-attributaire, qui sera exécuté par la conclusion de marchés subséquents.

Cette consultation n'est pas allotie.

Les travaux ont pour objet d'assurer la déconstruction et la démolition des bâtiments situés dans l'emprise du prolongement de la 3^{ème} ligne de tramway et de l'aménagement de la rue du Colonel Marey en Boulevard Urbain.

Ils comprennent notamment:

- la clôture, la signalisation, la protection de la zone d'intervention et l'information des riverains,
- la neutralisation et la dépose des réseaux secs et humides,
- les constats d'huissier et la protection des mitoyennetés,
- le désamiantage et le traitement des déchets associés,
- la déconstruction préalable des équipements avec tri sélectif,
- la démolition des bâtiments par des procédés mécaniques et/ou manuels (structure métallique, maçonnerie et dallage),
- la purge des fondations.

Cet accord-cadre sera conclu sans montant minimum ni montant maximum. Sa durée sera de 24 mois.

Le montant estimé des prestations est de 250 000 € HT.

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

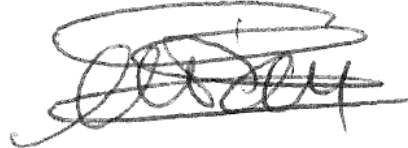
- 1-Valeur technique pondérée à 40 %,
- 2-Prix des prestations pondéré à 60 %.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'accord-cadre à intervenir qui sera attribué à l'opérateur économique retenu par la Commission d'Appel d'Offres à l'issue de la procédure de consultation au regard des critères précités,**
- **les crédits sont compris dans l'Autorisation de Programme (AP) votée lors du BP 2016 et actualisée au BS 2016 pour l'opération 114 « réalisation d'une 3^{ème} ligne de tramway », ainsi que dans l'Autorisation de Programme (AP) du PEP de Châteaureux pour l'opération 373 Colonel Marey.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU